Image not found or type unknown

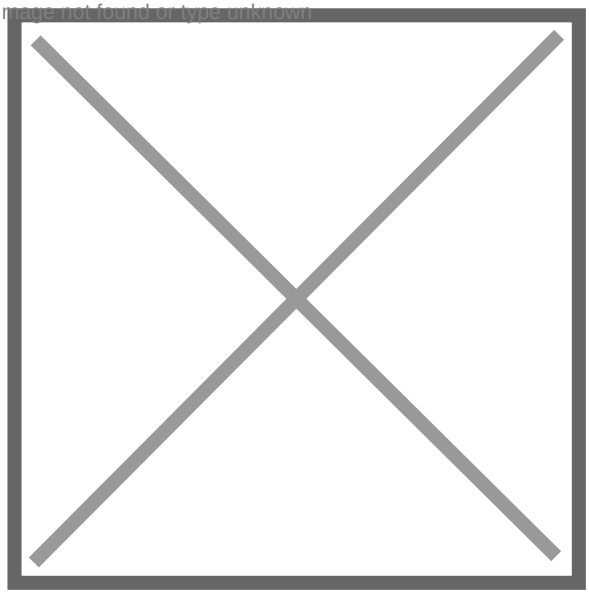

Caducité et renvoie

Par **Kenzo7**, le **09/09/2021** à **00:59**

Bonjour,

J'avais une audience au tribunal civil. Les avocat des parties adverses ont demandé un report de l'audience pour motif : assignations pas délivrée dans le délai de 15 jours.

Mon avocat me dit qu'il va délivrer de nouvelles assignations aux parties adverses.

Ce que je ne comprends pas c'est que le tribunal, quand je l'appelle, me dit qu'il ya une caducité de mon affaire. Et je voudrais savoir également si mon avocat a commis une erreur ?

Je vous remercie.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés